

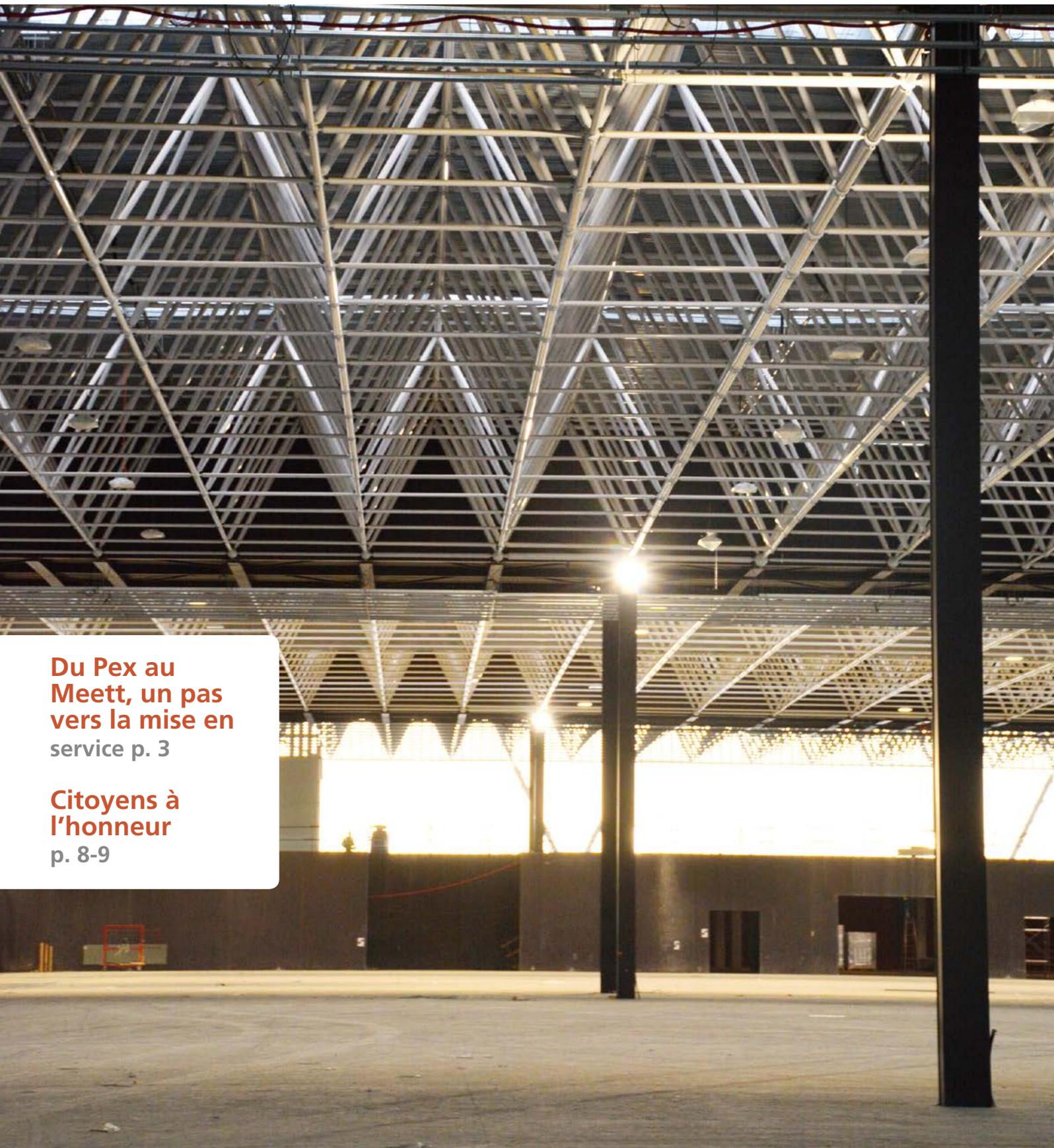
AUSSONNE ACTUALITES

FÉVRIER 2019

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

Du Pex au Meett, un pas vers la mise en service p. 3

Citoyens à l'honneur p. 8-9



SOMMAIRE

Edito	2
Zoom sur	3
Le PEX cède le pas au MEETT	
Travaux et équipements publics	4-6
Un chantier d'assainissement d'envergure	
Vie locale	7
Remise en service des sirènes	
Citoyens à l'honneur	8-9
Une vitrine régionale pour Francine Fis et Cosette Goardères	
Reconnaissance pour les médaillés du travail	
Voeux	10
Un temps d'émotion partagée	
Conseil Municipal des Enfants ...	11
Nouvelles élections en cours	
Enfance-Jeunesse-Education 12-13	
Consensus autour des rythmes scolaires	
Communication	14
Le site internet fait peau neuve	
Social	15
Prenez date pour les RV Jobs d'Été	
Vie économique	16
Liberty Fleurs amène ses couleurs	
Vie associative	17
Préparez costumes et masques	
Expression libre	18
Adresses utiles	19
Temps forts	20



Numéro gratuit

Réalisation :

Microsophia

Imprimeur :

MESSAGES

Tél. 05 61 41 24 14

www.messages.fr

EDITO



Cher(ère)s Administré(e)s,

Nous avons vécu en France en 2018 des moments douloureux, déchirants... jusqu'à cet attentat Strasbourgeois.

Nous pourrions être de ceux qui ont perdu un proche.

Nous avons, aussi, vu une partie de la France se soulever pour dire sa souffrance pendant que d'autres en profitaient lâchement pour semer le chaos.

Tous ces événements nous affectent, nous touchent en tant qu'élus, que citoyens.

Il nous faut donc retrouver ensemble les lueurs qui nous donneront la force de construire, l'impulsion nécessaire pour que nous puissions transformer positivement l'année 2019 afin de réaliser nos projets.

Solidarité, qualité de vie, développement durable, économies et ouverture d'esprit doivent continuer à rester nos maîtres mots.

Lysiane MAUREL
Maire d'Aussonne

Zoom sur le MEETT, dernière ligne droite

Attendu depuis des années pour remplacer l'actuel Parc des Expositions toulousain, le nouvel équipement public ouvrira ses portes avec un salon consacré à l'espace en juin 2020. Il entrera en vitesse de croisière en octobre 2020.

Il faut donc, dès maintenant, penser à son rayonnement à l'étranger pour une pleine utilisation. C'est sous cet angle qu'il faut voir le changement de nom officialisé le 3 décembre. Ce jour-là, le PEX est devenu MEETT ! Toulouse Métropole, le Conseil Régional et le Conseil Départemental, les trois collectivités publiques porteuses de cette infrastructure d'envergure ont opté pour... ce nom d'emprunt, le MEETT, contraction de Meet (rencontre en anglais) et de T de Toulouse. C'est l'appellation qui prévaut désormais sur les supports officiels ; ce nom « français » doit être à même d'assurer sa commercialisation sur la scène internationale. Pour son logo, le futur Parc des Expositions Centre de Conventions a adopté le graphisme « bâton » en total accord avec son style architectural. Le chantier qui se veut exemplaire pour être reproductible sur d'autres grands projets d'avenir au plan national suit son cours. Pour l'instant, il reste effectivement chantier-modèle tant sur le plan du calendrier des opérations que sur le plan des conditions du déroulé des interventions. Les 4,2 km de contournement de voirie incluant le prolongement de la 902 ont été livrés en temps et en heure le 19 octobre. Depuis, si le réseau n'a pas retrouvé toute sa fluidité à toutes les heures de la journée, des améliorations ont été constatées en matière de circulation.



A savoir - Plus d'infos sur le site <http://toulouse-euro-expo.com>
Pour toutes les questions relatives au chantier,
on peut aussi contacter le médiateur :
François Dumas au 06 28 59 67 29

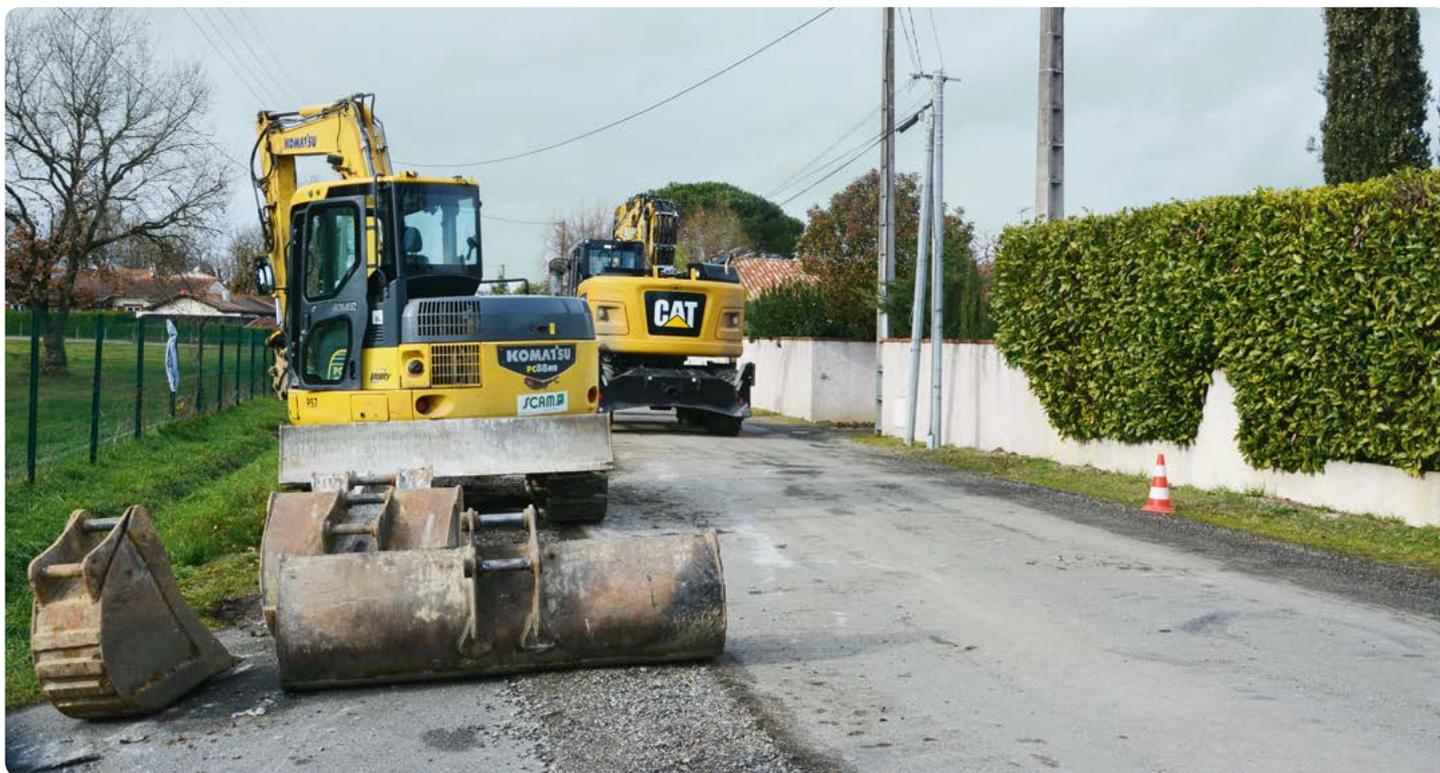
Zones économiques Le top départ est donné

Si l'attractivité du Meett va apporter un regain d'intérêt sur le territoire aussonnais, il faut rappeler que les retombées économiques de cet « équipement public » ne vont pas forcément « ruisseler » sur le budget communal. Par contre, Aussonne devrait tirer profit du produit des taxes foncières appliquées aux zones d'activités périphériques (hôtellerie, tertiaire...) associées ou non au nouveau parc des expositions. Dès 2017, notre commune et Europolia, l'aménageur du Meett ont mesuré l'intérêt majeur qu'il y avait à favoriser la création de ces activités connexes. Ce sont elles qui viendront apporter un « plus » aux finances locales. En territoire aussonnais, deux projets majeurs sont retenus :

– **Un complexe hôtelier sur l'îlot 7. Cet hôtel 4 étoiles de 289 chambres** (254 chambres et 35 suites 4 étoiles supérieures) **et ses services associés** sera exploité par le groupe Hilton. Le permis de construire a été déposé en décembre 2018 et les travaux démarreront en juin 2019 pour une ouverture prévue début 2021, peu après celle du Meett.



– **Un village d'entreprises dont la réalisation a été confiée à Linkcity.** Sur 4,5 ha sont prévus 10 560 m² d'activités, 12 060 m² de bureaux, 1 330 m² de services dédiés à la restauration, 980 m² destinés à des activités sportives. Cette zone sera desservie par 513 places de stationnement dont 316 places en parking silo. Le permis d'ensemble a été déposé en décembre 2018. A signaler que ce projet n'a rien d'utopique puisqu'à ce jour, 78 % des espaces commercialisables sont réservés !!!



Assainissement et eau potable

Rénovation du réseau chemin de la Planette

Toulouse Métropole exerce la compétence Eau Potable et assainissement collectif. A ce titre, elle mène des travaux d'entretien des réseaux. C'est le cas pour la rénovation et l'amélioration du réseau existant Chemin de la Planette. Le chantier a démarré en décembre et va durer 4 mois. Il porte sur le remplacement des anciens tuyaux en plomb, le contrôle et la régulation des pressions d'eau.

Pendant cette période, certaines phases vont permettre le passage des véhicules par circulation alternée. Par contre, une phase technique nécessite la fermeture complète du chemin. La période choisie pour ces travaux va se situer pendant les vacances d'hiver, **du 25 février au 8 mars**. La section de voirie entre le chemin du Bac et le lotissement Beauregard sera totalement fermée à la circulation.

Les riverains qui auraient l'intention de créer ou modifier un branchement (eau ou assainissement) peuvent contacter le responsable du chantier à Toulouse Métropole – Direction du Cycle de l'Eau – Domaine Gestion Eau Potable – Tél 05 81 91 78 07

Tarif de l'eau, vers une évolution

Comme chaque année, Toulouse Métropole publie sur son site les tarifs de l'eau potable et de l'assainissement pour chacune des 37 communes qui la composent.

Ces tarifs sont établis sur la base d'une consommation moyenne de 120 m³/an. Pour 2018, dans notre commune, ce tarif est estimé à :

- Eau potable : 1,9942 €/ m³ TTC
- Assainissement : 1,9631 €/ m³ TTC

Soit au total, eau potable et assainissement : **3,96 €/ m³ TTC**

Toulouse Métropole a souhaité harmoniser les modes de gestion de l'eau et de l'assainissement dans les 37 communes membres. Elle veut instaurer un tarif unique. Le 13 décembre 2018, le Conseil Métropolitain a rejeté le principe d'une régie publique au profit d'une délégation de service public. Il va confier la production et la distribution d'eau potable au groupe Veolia et l'assainissement au groupe Suez pour une durée de 12 ans. Ce nouveau mode de gestion s'appliquera dès le mois de mars 2020. Il devrait avoir une répercussion immédiate sur la facture des administrés puisqu'au 1^{er} mars 2020, aux termes des engagements pris par la Métropole et les délégataires, le tarif de l'eau devrait passer à 2,91 €/m³.



Centre de Secours Incendie

Premiers travaux à l'automne



© Alliage Architectes

Portée par la dynamique économique, la Métropole toulousaine est en pleine expansion. Les collectivités font face à un besoin de nouveaux équipements publics, c'est le cas, en particulier pour les infrastructures de secours. Le SDIS – Service Départemental d'Incendie et de Secours- envisage la création de plusieurs casernes pour réduire le délai d'intervention de ses équipes. L'un de ces nouveaux centres de secours a été positionné sur notre commune, à proximité immédiate du Meett. Bien sûr, le Parc des Expositions disposera en propre d'un service de sécurité, mais l'implantation du centre de secours et d'incendie ne sera qu'une plus value dans un secteur à forte activité... D'autre part, le nord-ouest toulousain n'échappe pas à la poussée démographique et l'expansion des communes justifie cette installation.

A noter aussi que le site sera desservi par le réseau à 2X2 voies créé autour du Meett, une infrastructure routière qui facilitera les interventions. Sur ce site aussonnais, le SDIS va regrouper deux services indépendants.

– **Le Groupement Nord Ouest (GNO)**, une entité à vocation administrative, opérationnelle et de formation est actuellement implanté à Blagnac. Il alimente sept casernes en fonctions supports (Cadours, Colomiers,

Fronton, Grenade, Saint-Jory, Toulouse Vion et Villemur-sur-Tarn).

– **Le Centre d'Incendie et de Secours.** Les locaux du Groupement Nord-Ouest occuperont 298 m² au sol, ceux du CIS 2094 m². Ce CIS sera opérationnel 24 h/24. Il sera « mixte » et à ce titre accueillera pompiers professionnels et volontaires. L'effectif prévu est de 10 à 15 hommes « à la garde », présents sur le site. Le CIS sera doté de 11 véhicules et couvrira le territoire de Blagnac-Constellation et quelques communes limitrophes. On estime à 2000 le nombre d'interventions dès la première année d'exercice.

Le maître d'œuvre Alliage Architectes a été désigné en septembre. Le dernier trimestre 2018 a été consacré aux phases d'études d'Avant Projet Simplifié (APS) et d'Avant Projet Détaillé (APD). Le permis de construire devrait être déposé en février 2019. Dès le mois de juillet, des études préalables seront menées sur le site. Les premiers engins de chantier devraient entrer en action dès le mois de septembre. Après 13 mois de travaux, le GNO et le CIS devraient être opérationnels en septembre 2020, en quasi concomitance avec l'ouverture du Meett.

Réutilisation de l'école Louise-Michel

Le dossier de restructuration de l'ancienne école Louise-Michel entre en phase active. L'ancien établissement scolaire aura une double vocation puisque, sur 500 m² il hébergera la crèche associative Gros Câlin et sur 300 m² il accueillera le nouveau service médiathèque ainsi que les services du PIJ. D'autre part, ce projet entre dans le contrat de territoire 2018 passé avec le Conseil Départemental qui apportera son aide financière. Dans ce dossier, la commune peut bénéficier de co-financements ; elle va solliciter des partenaires tels que la Caisse d'Allocations Familiales ou l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Le chantier devrait démarrer au printemps.

Fibre optique, premières armoires installées

Comme prévu, un réseau de fibre optique va innover la ville dans les prochains mois. L'installation des armoires nécessaires à l'alimentation du réseau vient de commencer. Cette phase va durer environ 6 mois. Pour les utilisateurs, l'accès « fibre optique » sera possible dès le début du troisième trimestre... sous conditions. Il faut, bien sûr, que le secteur soit fibré, que le logement soit connecté et il faut que l'utilisateur s'informe des modalités de connexion auprès de son fournisseur d'accès.

Les armoires seront installées aux points suivants :

- 12 chemin de Magasset
- 262 route de Daux
- 63 avenue de la République
- 300 chemin de las Argilos
- 1452 chemin de Peyrelong
- 575 chemin de Vignaux
- Allée Lucie Aubrac
- Chemin de Las Graos/Rue du Manoir
- 359 route de Seilh
- 103 chemin de l'Enseigure
- 16 chemin de Beauregard
- 2 lotissement des Chênes.



En bref

Borne électrique opérationnelle

Installée depuis peu, la borne de recharge pour véhicule électrique est opérationnelle. D'une puissance de 22kW elle offre une autonomie de 150 km pour un temps de recharge d'1 h. Elle fait partie du réseau Révéo auquel adhère Toulouse Métropole. L'accès au service se fait soit via une inscription au service Révéo (www.reveocharge.com) soit par téléchargement de l'application smartphone REVEO sur Play Store ou Apple Store si vous n'êtes pas abonné. Un rappel, au plan local, deux places de stationnement ont été gelées devant la mairie pour permettre l'accès à cette borne. Ces places ne peuvent être utilisées que pour le rechargement. Tout stationnement illicite sur ces emplacements est passible d'une amende de 35 €



Plus d'infos sur www.reveocharge.com



Services publics

- La Mairie change ses horaires. Elle est ouverte au public :
 - Lundi-Mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
 - Mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h
 - Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
- Le Service urbanisme – Accueil du public
 - Lundi - Mercredi : de 8 h 30 à 12 h / de 13 h 30 à 18 h
 - Mardi de 13 h 30 à 19 h
 - Vendredi de 8 h 30 à 12 h
 Attention : Le mardi matin et le jeudi toute la journée, le service ne reçoit pas de public.

Contact : André Coudino. Tél. 05 62 13 47 23, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Un rendez-vous est souhaitable.

Un projet pour Dessine-moi Toulouse, la suite

Dans le cadre de l'appel à projets « Un projet pour Dessine-moi Toulouse », lancé par Toulouse Métropole, la friche commerciale « ex-champion » a fait l'objet de candidatures. Une proposition portée par la Société Patrimoine a été retenue ; les contours définitifs devraient être connus dans les prochaines semaines et le jury devrait analyser le dossier affiné en février. Ce projet pourrait être accompagné par de l'habitat modulaire limité.

Lou Pintre, enquête publique

La réalisation de programmes immobiliers entre pleinement dans les contraintes du Programme Local de l'Habitat. Le site de Lou Pintre sera la prochaine zone urbanisée sur le territoire communal. Une enquête publique a eu lieu entre la mi-novembre et la mi-décembre. Elle entraine dans la constitution du dossier de permis d'aménager et de permis valant division. La commission d'enquête a délivré un Avis Favorable assorti de réserves techniques pour lesquelles les équipes de Toulouse Métropole étudient des réponses. Rapport et conclusions peuvent être consultés sur le site de la Mairie www.aussonne.fr – onglet « Enquête publique »

Institut Médico-Educatif

L'ARSEAA (Association Régionale pour la Sauvegarde de l'Enfant, de l'Adolescent et de l'Adulte) a trouvé à Aussonne des conditions privilégiées d'accueil et d'accompagnement de son action éducative auprès des enfants handicapés. Les jeunes dont s'occupe son pôle éducatif « Enfances Plurielles » sont accueillis à l'école Jules-Ferry. L'ARSEAA a choisi de s'installer durablement à Aussonne et d'y construire ses locaux administratifs. Des bureaux vont être bâtis sur le terrain jouxtant la mairie et occuperont une partie de l'ex-école Louise-Michel. L'ARSEAA vient d'acquérir les parcelles nécessaires pour la somme de 374 400 €.

Déchetterie, changement d'horaires

Des changements sont intervenus dans la gestion des déchetteries de Toulouse Métropole. L'incidence première est le changement d'heures d'ouverture de certaines plateformes. Ainsi, la déchetterie de Cornebarrieu, -la plus proche d'Aussonne- est désormais

- Ouverte le lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 13h30 à 18h
- Samedi et dimanche de 10h à 18h
- Fermée le jeudi et les jours fériés

Sirène Mode d'emploi

Depuis le mois de décembre, les Aussonnais peuvent être alertés par le déclenchement d'une sirène, une fois par mois. En 1948, en pleine guerre, ce signal d'alerte sonore a été installé à l'échelle de certaines villes pour informer les populations avant une attaque aérienne. Toutes les communes n'en sont pas dotées, par contre, lorsque c'est le cas, il y a nécessité à entretenir ces équipements de sécurité. Aujourd'hui, dans le contexte national, ces sirènes font partie d'un système plus global comprenant alerte sonore, SMS... Ce dispositif nommé « Système d'Alerte et d'Information des Populations » (SAIP) est activé dans les cas de catastrophes naturelles, d'attaque terroriste... Depuis le mois de décembre, pour vérifier le bon fonctionnement des équipements, le signal sonore est déclenché par la Préfecture. Ce test est réalisé dans toutes les

communes équipées, le premier mercredi du mois à midi.

Au cours du test du 2 janvier, la sirène a retenti trois fois pour vérifier le fonctionnement en cas d'alerte maximale. Mais dorénavant, la sirène ne devrait retentir qu'une fois le premier lundi du mois, à midi pendant une durée d'1,41 minutes.



Décrypter le langage

Mais comment savoir s'il y a danger ; il suffit de décoder le langage. Si la sirène retentit :

- **1 fois pendant 1mn 41s**, le premier mercredi du mois, à 12 h, ne bougez pas, c'est normal, c'est un essai.
- **3 fois 1mn 41s**, les trois séquences étant séparées par un silence, un danger est imminent. Mettez-vous à l'abri et, si vous le pouvez, écoutez l'un des programmes nationaux ou locaux de radio ou de télévision qui précise la nature du danger et la conduite à tenir.
- **1 fois 30 secondes**, le danger est écarté.

Cahier de doléances



Initiée par l'Association des Maires Ruraux de France, l'ouverture de cahiers de doléances a été suivie dans de nombreuses

communes. « L'objectif est de tenter d'ouvrir le dialogue entre une partie de la population et l'État. La mise en place de ces cahiers n'était pas obligatoire, mais à Aussonne, l'équipe municipale s'est pliée à un exercice qu'elle estime « positif pour la démocratie ». Le mouvement des Gilets Jaunes a témoigné d'un malaise réel des populations. La mairie « maison commune » est le premier lieu où pouvaient s'exprimer les causes de ce malaise, même si elles sont sans lien avec la politique communale. Le cahier de doléances mis à disposition des aussonnais à l'accueil de la Mairie a permis l'expression soit de problèmes ressentis soit de propositions citoyennes. Une trentaine de doléances ont été déposées. Ouverture prolongée jusqu'au 28 février 2019.

Inscription sur les listes électorales



Les élections européennes auront lieu le 26 mai. Vous êtes nouvellement installé dans la commune et, pour voter vous avez pensé

à vous inscrire avant le 31 décembre 2018 ? Non ? Ce n'est pas grave, vous avez encore le temps. En effet, les dispositifs ont changé : dans la perspective de la réforme électorale, l'année 2019 sera transitoire. Entre le 1^{er} janvier 2019 et le 1^{er} janvier 2020, les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, « jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédant un scrutin ». Pour les élections européennes du 26 mai 2019, la date limite d'inscription est donc fixée au dimanche 31 mars 2019.

L'inscription peut se faire soit par téléprocédure sur le site internet <https://www.service-public.fr>, soit en mairie auprès du service Etat Civil Tél 05 62 13 47 20

Recensement

Un rappel utile : les jeunes mineurs doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois qui suivent leur 16^e anniversaire. Cette formalité est obligatoire pour obtenir une attestation de recensement qui sera demandée au jeune pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que le baccalauréat ou le permis de conduire avant l'âge de 25 ans. Dans l'année de ses 17 ans, le jeune sera

convoqué pour une Journée de Défense et de Citoyenneté et il sera inscrit d'office sur les listes électorales à sa majorité. Sur le plan pratique, le jeune et/ou un parent doivent se présenter en mairie munis :

- de la carte d'identité du jeune à recenser,
- du livret de famille des parents et
- d'un justificatif de domicile.

Francine & Cosette, une empreinte artistique régionale

C'est l'amour de la peinture qui les a rapprochées au Foyer Rural. Aujourd'hui, c'est leur talent qui réunit Francine Fis et Cosette Gouardères dans deux ouvrages qui font référence dans le milieu culturel occitan.

Le cours de leur vie est si différent qu'elles auraient pu ne jamais se rencontrer. Mais le hasard fait parfois bien les choses. Le talent aussi. Après une carrière professionnelle active auprès d'êtres en souffrance, après un quotidien fait, comme tous les quotidiens, de haut et de bas, Francine Fis s'est plongée dans la peinture comme on soigne ses « bleus à l'âme » -le titre d'une de ses œuvres » ! Elle y a libéré sentiments et tourments. Libéré, le mot est faible ? La peinture de Francine Fis va bien au-delà, elle fait littéralement exploser formes, couleur et émotions. Il aura fallu un 1^{er} prix au Salon des Artistes Hospitaliers lors de sa première exposition pour donner à Francine Fis la confiance en elle qui lui manquait. L'autodidacte entrée en peinture comme on entre en religion voit, vit et respire chaque événement de son existence comme une inspiration qu'elle traduit sur ses toiles. Son « écriture » picturale puise sa force dans la richesse de sa palette, les effets de matière, l'énergie de ses lignes.

Mais sur son chemin, elle a aussi trouvé l'encouragement avec Cosette Gouardères, qui, à partir de 2005, anime la section Arts Plastiques du Foyer Rural. Le lien est créé.

Pourtant l'univers de Cosette est à l'opposé, tout de nuances, de douceur, d'intimisme. Aquarelliste de talent, au palmarès aussi long qu'un jour d'été, Cosette a voué sa vie à l'art, au dessin, aux études académiques aux Beaux Arts... et à l'aquarelle. Ses fleurs ne sont pas des tableaux mais des bouquets sur lesquels elle pose jusqu'aux exhalaisons, des détails qui échappent à la vue, mais pas à ses sens. Sa vie intérieure, ses bonheurs, ses mélancolies, ses fêlures... c'est dans la délicatesse d'un « fondu enchaîné » qu'elle les traduit... et c'est cette intériorité qui a été remarquée.

Sous ces tempéraments que l'on pourrait croire antinomiques, se love pourtant une qualité pointée bien au-delà d'Aussonne, le talent. Critique d'art reconnue, Arlette Llaeus-Dinier a apprécié « l'impétuosité » de l'une autant que la « subtilité » de l'autre. Elle a fait d'elles des « témoins de leur temps » dans l'ouvrage « Grandes Signatures Beaux-Arts du Midi de la France – Beaux-Arts Occitanie XX^e – début XXI^e » paru en 2016. Elles y figurent au même titre que des peintres aussi célèbres que Mady de la Giraudière... une référence ! Ce ne sera pas la seule : Francine et Cosette feront également l'objet d'une citation dans une nouvelle édition à paraître en 2019.



Cosette Gouardères



Francine Fis

Médailleurs du travail

Plus qu'une tradition, la réunion, dans une même cérémonie, des « forces vives » de la commune, élus, représentants des corps d'état, responsables associatifs... est une belle occasion d'échanges en toute amitié. Lysiane Maurel, maire, redisait tout le plaisir qu'elle-même et son équipe, avaient à retrouver ces citoyens engagés dans l'action publique ou la vie locale. Mais cette manifestation revêt encore plus d'importance depuis quelques années puisqu'elle permet de retrouver aussi, ceux qui, dans l'exercice du travail ont fait preuve de mérite et de persévérance. Enfin, cette soirée citoyenne ouvre aussi un autre volet, celui de l'accueil aux nouveaux Aussonnais. Nombreuses ou non, les nouvelles familles aussonnaises sont toujours les bienvenues. Vœux et félicitations ont partie liée : ce sont des temps forts de rencontre citoyenne.

Grade Argent : Jean-Pierre Baron – Stephan Carles – Patrick Dajan – Bruno Fiton – Anne-Karine Latrille Portet – Francis Mailharein – Toufik Souici – André Taytard – Juan Thomas – Sébastien Canovas – Sandrine Dubois – Didier Gouaze – Sandra Grisolla – Jean-Pierre Guerry – Fabienne Mandine – Alexandra Marchal – Sandrine Relmy-Madinska – Laurent Suze – Stéphane Yvars – Christian Bonnet – Martine Campergue.

Grade Vermeil : Christian Bonnet – Alain Debraine – Patrice Flippe – Elisabeth Laventure – Jean-Luc Lavergne – Jean-Marc Zammit – Adeuno De Almeida Marques – Philippe Diague – Christophe Fabries – Bernard Mouchot – Olivier Rolland de Ravel – Agnès Trescazes

Grade Or : Jean-Paul Bernès – Joël Diana – Christine Murat – Gérard Peyssi – Ali Khayat – Pierre Laroy – Alain Lepicard – Alain Piquemal.

Grade Grand Or : Patrick Gouardères – Marta Grèzes – Jean-Marc Smuga.



Et toujours... Une chaîne pour Mathieu

La nouvelle année n'a, pour l'instant, livré aucun secret sur la disparition de Mathieu Martin. Parmi les vœux, celui de percer le mystère de sa disparition est un des plus chers à sa famille, mais aussi aux Aussonnais. Personne n'oublie l'enfant du pays parti pour l'aventure et dont le silence depuis le 8 août, ne correspond pas à ses habitudes. Les Aussonnais restent très proches de Claude et Patricia, ses parents, de Perrine sa sœur. Le visage souriant du globe-trotter est installé dans le hall d'accueil de la mairie, dans les ALAE des écoles communales que Mathieu a fréquentées enfant. Les investigations se poursuivent longues, complexes... Elles n'ont pour l'heure, pas permis de faire toute la lumière sur le parcours et la disparition de Mathieu en Argentine. Quoiqu'il en soit, tout geste de solidarité est le bienvenu. Une cagnotte est toujours en ligne pour permettre de poursuivre les recherches et/ou si besoin, mener les investigations et procédures nécessaires.

<https://morning.com/c/JjnPh/Recherche-Mathieu-Martin>

Nouveaux habitants

Prunel et Prestillou arrivés à terme, la croissance de la ville est, pour l'instant, stabilisée. La prochaine arrivée d'Aussonnais en plus grand nombre est à venir avec l'ouverture à l'urbanisation de la zone Lou Pintre. Les nouveaux habitants étaient donc peu nombreux lors de cette cérémonie, mais c'est avec beaucoup de chaleur que Lysiane Maurel, disait le plaisir qu'elle a, en qualité de maire à accueillir ceux qui ont choisi de venir habiter « dans une ville qui revendique d'avoir gardé un esprit de village avec ses manifestations festives, conviviales ».



Sous le signe de l'émotion

Comme chaque année, Lysiane Maurel entourée des élus locaux, accueillait partenaires institutionnels et responsables d'associations pour un tour d'horizon des mois et actions écoulés... une rétrospective qui confirme la vitalité de la gestion communale.

Cet exercice, Lysiane Maurel le connaît. Elle s'y plie de bonne grâce depuis 19 ans. Maire d'Aussonne pour la 19^e année, Lysiane Maurel retraçait à grands traits les réalisations menées « avec la volonté de faire le meilleur pour notre ville, le désir de travailler pour le bien commun avec l'esprit de village ». Avec l'expansion de la commune, la priorité a été « d'inscrire l'éducation dans un schéma cohérent avec le fonctionnement de deux groupes scolaires » mais aussi de développer des lieux dédiés à la jeunesse comme le city park ou l'amélioration des installations sportives. Ces projets ont été menés tout au long de ces dernières années et ont abouti à un mieux être pour la jeunesse aussonnaise. Développement des pistes cyclables pour relier les nouveaux quartiers, sauvegarde du patrimoine, amorce d'une politique environnementale, jardins solidaires, services à la personne... Lysiane Maurel remerciait aussi ceux, élus ou agents communaux qui, à travers les différents projets, ont aidé à offrir aux Aussonnais un service public de qualité.

Elle portait aussi un regard sur demain : avec l'ouverture du Meett, du Centre de Secours et d'Incendie, des zones économiques annexes... la ville sera confrontée à de nouveaux enjeux. En cette période de vœux, Lysiane Maurel souhaitait profondément que le « mieux vivre ensemble » soit le principal bénéficiaire de ces bouleversements. Elle interpellait les responsables associatifs, commerçants, artisans et personnalités diverses et les rendait garants de cette qualité qui doit prévaloir. « C'est grâce à vous tous que notre village est dynamique »... La sauvegarde de cette dynamique et un bon « esprit de village » qui restent ses vœux les plus chers pour les années à venir.



Line Malric, Pascal Boureau et Lysiane Maurel

Un soutien au département



La participation de Pascal Boureau et Line Malric, conseillers départementaux à cette cérémonie des vœux n'avait rien d'une surprise. Très proches du terrain, ils soutiennent activement les réalisations des territoires de leur circonscription. Pascal Boureau rappelait que depuis 5 ans, le Conseil Départemental avait aidé les projets aussonnais à hauteur d'un million d'euros : école Louise-Michel, club house, équipements publics, jardins solidaires... La ville a conscience de l'effort sans lequel elle n'aurait pas pu mener à bien certains équipements. Une décision gouvernementale menace de réduire le champ des compétences du département, voire de supprimer cet échelon territorial. Dans sa séance du 13 décembre, le Conseil Municipal a fait connaître son « attachement aux services départementaux » et voté son soutien plein et entier au Conseil Départemental.



Conseil Municipal des Enfants

L'appel aux urnes !

C'est déjà la fin ! Le mandat de nos conseillers municipaux juniors se termine. D'autres jeunes élus vont prendre leur place, poser leurs marques dans les projets locaux et apprendre à connaître le fonctionnement des instances de la République.

Les prochaines élections

1 – Les candidatures :

Le Conseil Municipal des Enfants est composé de 15 enfants, habitant la commune élèves de CE2, CM1 et CM2, scolarisés ou non à Aussonne. Les candidatures sont en cours de dépôt jusqu'au 15 février à la Mairie.

2 – La campagne :

Elle sera ouverte du 4 au 15 mars. Les candidats sont invités à faire connaître leur programme dans une profession de foi où ils feront état de projets, d'idées qu'ils envisagent de développer sur la commune.

3 – Les élections :

- Elles auront lieu le 26 mars à l'école Jules-Ferry, dans les locaux de l'Alaé de 8 h 30 à 17 h 30
- Le dépouillement et la proclamation des résultats auront lieu le même jour, à partir de 18 h.
- La mise en place du nouveau Conseil Municipal des Enfants se déroulera au cours d'une cérémonie officielle ultérieure présidée par le Conseil Municipal.



Des élus juniors pour quoi faire ?

La loi de Février 2002 permet de développer la démocratie de proximité. C'est ce que fait la ville en favorisant l'apprentissage de la citoyenneté au travers du CME.

Leur mission – Le Service Enfance-Jeunesse-Education qui accompagne cette action a souhaité donner un véritable rôle à ces jeunes élus. Il faut rappeler qu'un précédent Conseil Municipal des Enfants a participé activement au projet d'implantation d'un city park dans la ville. Le suivant s'est impliqué dans plusieurs actions de prévention et de sécurité et on doit aux élus juniors en place plusieurs actions significatives dont la création de boîtes à lire, l'organisation d'un rallye sur l'histoire locale...

Leur formation – Un des axes auquel est attaché le service est de transmettre des valeurs citoyennes aux enfants. Les jeunes élus sont donc présents dans toutes les manifestations mémorielles ou culturelles de la ville : commémorations, accueil des nouveaux habitants, distribution des colis aux aînés de la ville... Les conseillers municipaux enfants reçoivent aussi une « éducation civique » très concrète, notamment avec la visite aux institutions républicaines comme le Sénat ou l'Assemblée Nationale (cf. Aussonne Actualités juillet 2018).

Leur action – Les jeunes élus sont associés à des projets concernant les jeunes Aussonnais qu'ils représentent. Ils sont le relais indispensable avec les élus seniors. Fidèles à leur profession de foi, ils s'engagent souvent à "Jouer un rôle pour leur commune" et à « Etre porteurs de projets simples pour œuvrer à leur aboutissement ».

Inscriptions scolaires

- Pour tous les enfants nés en 2016
 - Pour tous les nouveaux élèves arrivant sur la commune
- Les inscriptions scolaires auront lieu en Mairie dans la salle du Conseil Municipal du 8 au 19 avril 2019
- De 8 h 30 à 12 h les lundi 8 avril, mercredi 10 avril, jeudi 11 avril, lundi

- 15 avril, mercredi 17 avril, vendredi 19 avril
- De 13 h 30 à 17 h 30, mardi 9 avril
- De 13 h 30 à 18 h, mercredi 10 avril, mardi 16 avril, mercredi 17 avril, jeudi 18 avril
- De 13 h 30 à 16 h 30, vendredi 12 avril, vendredi 19 avril

Les parents doivent se présenter munis des originaux et des photocopies : du livret de famille, d'un justificatif de domicile, certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés en 2018-2019 et jugement de séparation / divorce le cas échéant.

En cas d'empêchement, possibilité de rendez-vous au 05.62.13.47.20 ou serviceje@aussonne.fr



Consensus autour des rythmes scolaires

Que les rythmes scolaires soient organisés selon « le droit commun » ou selon un « régime dérogatoire », les horaires doivent être discutés « tous les trois ans ». Les textes ministériels entérinent cette contrainte. La commune avait maintenu la semaine de « 4 jours et demi » dans ses écoles. Pour la plupart des familles, un rythme de 4 jours nécessite le recours à une garde du mercredi. Cette garde représente un surcoût financier pour la famille et ne crée pas de coupure réelle dans la semaine pour l'enfant.

Un Conseil d'école exceptionnel a donc eu lieu début janvier, comme prévu par la réglementation pour analyser la situation locale et prendre la décision de maintenir ou non le rythme actuel. L'échange riche entre les membres de la communauté éducative, les élus et les représentants du service Enfance-Jeunesse-Education a permis de dégager un consensus.

Le rythme de 4 jours et ½ sera maintenu et quelques aménagements seront apportés à l'emploi du temps dès la rentrée de septembre. Ainsi, instaurées par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la république de juillet 2013, les Activités Pédagogiques Complémentaires – APC – seront déplacées au mercredi de 11 h à 12 h.

Ce transfert va permettre de « lisser » le calendrier et d'offrir un rythme journalier régulier. Les élèves entrèrent tous les jours à 9 h et l'heure de sortie sera fixée tous les jours (hors mercredi) à 16 h 30. La pause méridienne sera la variable d'ajustement deux jours par semaine pour respecter à la lettre le calendrier scolaire.

Les familles auront donc des heures d'entrée et de sortie fixes tout au long de la semaine et ne seront pas astreintes à des frais supplémentaires de garde le mercredi matin.

Solidarité

L'action sociale expliquée aux enfants

Décembre, c'est le mois des cadeaux. L'école Louise-Michel a profité de cette période pour en faire un temps de solidarité. Tous les élèves des classes élémentaires ont participé à une action de collecte en faveur du CCAS. Oui, mais c'est quoi le CCAS. En janvier, Syl-

vie Llobères, adjointe au maire en charge des affaires sociales, Karine Danos, Christelle Ango et Julie Moulis, trois agents sociaux communaux sont venus rencontrer les élèves pour leur expliquer le rôle de cet « Etablissement public ».

Remarquablement préparés par leurs enseignantes, les enfants ont été très attentifs à la présentation des différentes missions sociales du CCAS : aides légales, mais aussi maintien et repas à domicile, aide à l'emploi, logement, gestion financière, lutte contre la pauvreté, dons de jouets, de vêtements... des préoccupations très quotidiennes auxquelles, finalement, de nombreuses familles sont de nos jours confrontées.

La qualité du dialogue s'est reflétée dans le jeu des questions-réponses entre le CCAS et les élèves. Insatiables, les enfants ont montré une très grande sensibilité et une très grande maturité face à l'évocation de ces problèmes sociaux. D'autant que, la collecte réalisée en décembre était là comme exemple concret des produits de base qui, souvent, faute d'argent, font défaut : produits d'hygiène, d'entretien... constituaient l'essentiel des produits remis au CCAS.

Si la collecte s'est faite à l'initiative de l'école, la réponse très positive du CCAS a ouvert la porte à un échange qui n'est peut-être pas une fin en soi. S'éduquer, c'est aussi se confronter au réel.





Parentalité

Le service Enfance-Jeunesse-Education et le CCAS avaient invité les parents et même quelques enfants à venir au théâtre. A l'affiche, pas de spectacle, mais une création de l'association Canal'Art pour illustrer un thème d'actualité : la dépendance aux écrans. En soutien à l'Arpade*, les comédiens illustraient par des saynètes légères une problématique très actuelle : tweet, tchat, réseaux sociaux, jeux en ligne... l'écran remplit de plus en plus notre vie et... celle de nos enfants. Cette action conjuguée du service EJE et du CCAS autour de la parentalité ne devrait pas rester isolée et de nouvelles initiatives devraient être prises pour soutenir les familles dans la mission délicate de « parents ».

* Arpade

39 bis, rue de Cugnaux à Toulouse

Tél 05 61 42 91 91 – email : sas.pe@arpade.org

En bref

Forfaits ski

Ils sont arrivés ! Les forfaits ski sont au PIJ ! Jusqu'à 28 ans (30 ans pour Ax-les-Thermès), vous avez même droit au tarif jeunes ! L'opération est reconduite cette année. Ces forfaits donnent accès à de nombreux avantages : tarifs réduits, forfaits journée non datés, toutes périodes, pas de file d'attente, réduction sur le matériel de locations. A Luchon, le tarif réduit s'applique aussi au vaporarium. Par contre, le PIJ n'est ni une banque ni une agence de voyages : les paiements se font uniquement par chèques. Pensez-y !

Label

Il est arrivé lui aussi ! Et il témoigne du sérieux du service : Labellisé depuis sa création par la Région Midi-Pyrénées, le Point Information Jeunesse d'Aussonne vient d'être labellisé par la nouvelle Région Occitanie.

ELA-AFM, même combat

Si les associations et leurs missions sont différentes, les enfants, n'écourent qu'une chose : leur grand cœur. Les deux écoles de la ville se sont donc engagées comme chaque année pour des actions en faveur d'enfants malades, handicapés, dont la santé est défaillante ou en danger.

Ela

Après la dictée lue et animée par Julie Safon et Eric Abrial, en octobre, c'est sur le terrain de rugby que les élèves de l'école Jules-Ferry ont jeté toutes leurs forces pour un cross en faveur de l'association ELA. Même sur la touche, les « blessés » du jour ont encouragé leurs camarades (notre photo).



Téléthon

Du ressort dans les jambes - A l'école pour les plus petits, au stade pour les plus grands, chacun a donné de soi. Si la mobilisation est aussi importante c'est qu'à Aussonne, la solidarité et le droit à la différence sont des valeurs éducatives fondamentales. Elles « construisent » les enfants. Soutenus par les

parents et la commune, les enseignants s'engagent avec beaucoup d'énergie dans ces actions. Le lâcher de ballons sur le stade a empli le ciel d'espérance pour la recherche scientifique.



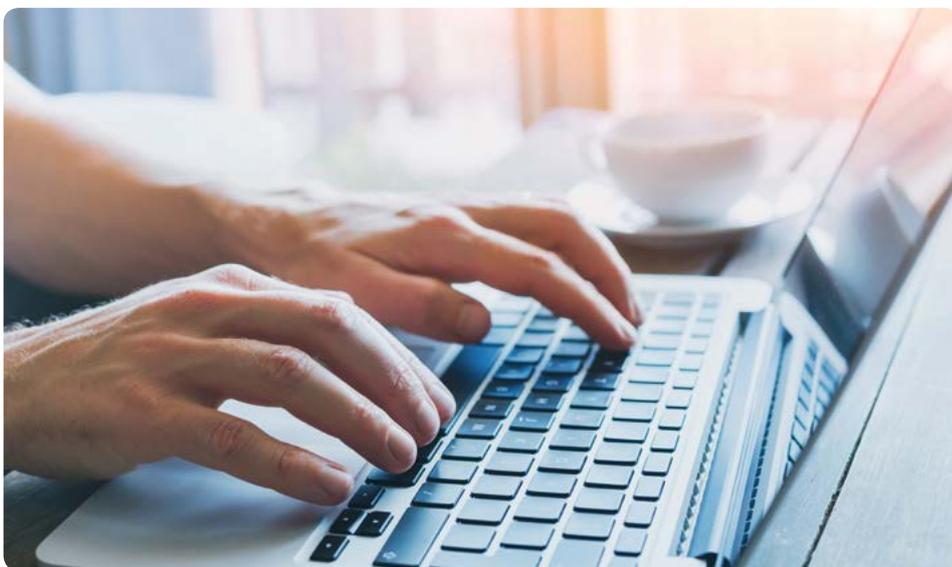
300 kg de piles

La première collecte n'avait démarré qu'en 2016 et déjà 270 kg de piles avaient été récupérés... Réactivée à chaque approche du Téléthon, la collecte des piles usagées est entrée dans les mœurs. L'édition 2018 qui s'est achevée le 15 décembre reste très positive puisque 300 kg ont été envoyés au recyclage cette année. Rappelons que des entreprises françaises rachètent ces piles pour en extraire certains métaux. Le montant de ce rachat est reversé à l'Association Française de lutte contre les Myopathies.

Le site internet se refait une jeunesse

Mis en ligne en 2011, le site internet de la ville est régulièrement fréquenté. Actualisé, il donne accès à toutes les informations services, aux communiqués communaux, à l'agenda des manifestations culturelles, associatives, sportives... Il est aussi le support-relais pour certaines annonces d'ordre communautaire. S'il a su évoluer pour répondre à la progression de l'e-administration, il nécessite une refonte plus large pour prendre en compte l'extension de celle-ci dans le futur. Pour l'instant, si elle est transparente pour le public, la démarche de modernisation est engagée et les consultations sont en cours.

– **Sur le fond**, la commune va profiter de ce remodelage pour se mettre en conformité avec le nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), entré en vigueur en mai 2018. Elle va également changer d'interface pour enrichir le « portail des familles ». Ce module qui viendra s'agréger au site communal permettra, en direct et en toute autonomie, les inscriptions scolaires et cantine, le paiement en ligne, la gestion des activités... De nouvelles rubriques s'ajouteront comme une bourse de l'emploi... L'Agenda culturel sera



en lien avec le site TAM (Tout l'Agenda de la Métropole). Les Aussonnais retrouveront aussi les rubriques auxquelles ils sont habitués, le fil d'actualités, l'Agenda, la newsletter, le lien avec la page Facebook...

– **Sur la forme**, le nouveau site sera plus ergonomique, son design sera modernisé.

La nomenclature des rubriques sera allégée pour un accès plus rapide aux sources.

L'avis de mise en concurrence a été lancé. Dès le début de l'été, le nouveau site devrait être testé pour être totalement opérationnel avant la rentrée et faciliter les démarches des familles.

Affichage

Un réseau d'affichage de type MUPI (Mobilier Urbain Plan Information) ou « Sucettes » avait été mis en place dans la ville. Arrivée au terme du contrat qui la liait à la société gérante du réseau, la commune a pris le temps d'analyser l'impact et l'intérêt de ce mode d'information avant de relancer un marché public. Le nouveau marché portera sur l'installation de supports dont l'implantation sera en cohérence avec l'extension des secteurs récemment urbanisés. Ces supports dont une face est réservée au plan de ville ou information partenaire présentent, sur l'autre face et à moindre coût, plan de ville ou informations communales.

Plus d'infos au 06 33 90 39 36,
au 06 08 56 86 62
ou au 06 64 72 47 06

Journaux lumineux

En 2014, la commune avait placé au carrefour de la route de Seilh et de la route de Merville, un nouvel outil de communication : un journal lumineux. Ce support remplit parfaitement son rôle de vecteur d'informations. La ville prévoit d'autres points d'ancrage pour multiplier les points et les formes de communication. Comme les technologies évoluent très vite, la société Centaure Systems ; spécialiste de ces « afficheurs électroniques », va procéder au changement de ce panneau visuel déjà en place et le remplacer par une version actualisée. Il va aussi apposer deux autres panneaux, l'un identique, sera installé route de Merville dans la proximité du collège et de l'école Louise-Michel, le second dans un format inférieur sera placé avenue de la République.



Le doigt dans le pot de confiture

Enfants et seniors ont trouvé un bon terrain d'entente : la gourmandise. Petits et grands sont becs sucrés et se sont retrouvés à deux reprises autour des bassines, robots et balances de ménage. Sollicités par le Lien Social, les aînés n'ont pas manqué à l'appel : ils étaient une dizaine à participer à ces ateliers cuisine. Le groupe des enfants volontaires inscrits dans les Accueils de loisirs était pléthorique et il aura fallu deux séances pour satisfaire l'effectif ! Outre la rencontre des générations, il s'agissait de faire toucher du doigt aux enfants l'atout diététique des aliments sains que sont les fruits. Dans le sillage des campagnes nationales, ce focus local n'était pas sans intérêt. D'autre part, ces ateliers ont donné aux enfants quelques bases de « cuisine facile ». Réaliser un jus de fruit ou une compote relève de... l'enfance de l'art... et le faire à la salle associative n°1 a évité les séances de nettoyage pour les parents ! Enfin, la dégustation commune n'a fait que renforcer les liens entre générations ! Un plan gagnant/gagnant !



En bref

Atelier sécurité pour les aînés

Aujourd'hui, les seniors restent alertes et la ville met tout en œuvre pour qu'ils vivent au mieux en autonomie. Mais c'est aussi la population la plus visée par les cambrieurs, démarcheurs et malfaiteurs de toutes sortes. C'est pourquoi, régulièrement, des « mises à niveaux » sont proposées en matière de sécurité avec le concours de la brigade de gendarmerie de Beauzelle et les policiers municipaux. La dernière séance proposée par le Lien Social a rassemblé une cinquantaine d'aînés de la commune venus écouter les conseils pour éviter les pièges et vivre sereinement dans leur « chez eux ».



RV Jobs d'été

On ne change pas une formule qui gagne. Chaque année, le service emploi communal et le Point Information Jeunesse facilitent les démarches des jeunes majeurs en recherche de « petits boulots » pour l'été. Avec le soutien des CCAS de Cornebarrieu et de Beauzelle, les deux services regroupent un maximum d'offres d'emplois saisonniers. Vous avez 18 ans, une envie de virée entre copains... et besoin d'une petite gagnote. Réservez votre matinée du 23 mars. Il est possible de trouver, dans les longs listing en consultation libre, quelques offres dans des secteurs d'activité très variés : animation, service à la personne, jardinage, entretien... N'oubliez pas d'amener votre CV, il vous sera utile. Vous pouvez aussi contacter le PIJ pour vous aider à le rédiger. Tout au long de l'année, la structure est ouverte pour vous accueillir et vous guider dans vos démarches. Mais ces Rendez-vous ont aussi été pensés pour permettre aux jeunes comme à leur famille de s'informer sur les secteurs porteurs de débouchés, les cursus à suivre... Des organismes de formation participent à cette journée et sont disponibles pour des échanges vécus comme « très positifs ».

Enfin, et c'est aussi un des objectifs de cette manifestation, vous êtes chef d'entreprise et vous aurez besoin de « bras » pour remplacer votre personnel titulaire en période d'été. Vous pouvez participer à ces rendez-vous et avoir des entretiens directs avec les jeunes. Vous ne pouvez pas venir ? Envoyez malgré tout vos offres ; elles seront publiées.

N'hésitez pas à contacter le service emploi local – Tél : 05 62 13 48 65 ou le PIJ – Tél 05 34 52 92 64

Permanence Médiation Familiale

Les permanences d'information sur la médiation familiale ont lieu le 3^{ème} mercredi du mois, de 9 h à 12 h dans les locaux du Lien Social, 200 route de Merville

Les prochaines permanences se tiendront les 20 février, 20 mars et 17 avril
Sur rendez-vous - Tél 05 62 13 47 28



Fleuristerie

L'avenue de la République a repris quelques couleurs depuis l'ouverture de Liberty Fleurs, la nouvelle fleuristerie installée dans un environnement qui lui sied : sous l'ombre protectrice du cèdre.

Rompue à l'exercice dans son magasin de Lèguevin, Vanessa vient implanter l'enseigne « Liberty » dans notre commune. Elle a confié à Rebecca la boutique aussonnaise. Fleuriste de profession et de passion, Rebecca pose donc plantes fleuries, petits végétaux et bouquets devant sa porte qu'il ne faut pas hésiter à pousser. Aidée d'Andreas, elle offre un choix très varié de fleurs coupées, de roses, mais peut aussi réaliser à la demande des compositions personnalisées en toute saison et en toutes occasions : chemins de table, anniversaire, invitation, mariages, baptêmes, deuil...

Mais Liberty Fleurs cumule aussi les services aux clients. La boutique est adossée au réseau Florajet pour l'envoi de fleurs à distance partout en France ; dans la proximité, elle assure les livraisons à domicile sur le secteur Blagnac-Constellation.

Et surtout, Liberty Fleurs est ouvert 7 jours/7 :

le lundi de 15 h à 19 h30, du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h30 et le dimanche de 9 h à 13 h.

Liberty Fleurs – 225 avenue de la République – Tél 05 34 57 41 20



Ostéopathie

Osthéopathe diplômée et agréée par le Ministère de la santé, Tiphaine Ferraro a installé son cabinet route de Daux. Elle est formée à de multiples techniques qu'elle utilise de manière à personnaliser le traitement et à le rendre le plus adéquat possible pour chaque patient. Tiphaine Ferraro peut apporter son savoir faire pour un mieux être à tout type de clientèle depuis le nourrisson jusqu'aux Séniors ainsi qu'aux femmes enceintes. L'ostéopathie peut soulager de nombreux troubles : musculo-squelettiques, digestifs, crânien, respiratoires. Elle reçoit sur rendez-vous du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h, à son cabinet

162 route de Daux à Aussonne. La prise de rendez-vous peut se faire sur les pages jaunes ou par téléphone. Tél 07.66.08.81.58 ferraro.osteo31@gmail.com

Office notarial

Nouveau service dans notre ville, un office notarial a été ouvert. Par arrêté paru au journal officiel du 25 août 2018, Laure Tinka a été nommée notaire dans notre commune.

**Le siège de cet office est fixé au 235 avenue de la République (face à l'église) – BP 11
Tél 05.62.13.77.87
Fax 05.62.13.76.17
Courriel : laure.tinka@notaires.fr**



Comité des Fêtes Carnaval, la ville en technicolor

Le 12 avril, le comité des Fêtes sera dans les rues et fera son cinéma... vous aussi, d'ailleurs. Carnaval est, cette année dédié au 7^e Art. Pour une fois transformez-vous en Marylin en Clooney ou en de Funès, mais venez et déguisés, bien sûr, ce sera plus drôle. Pour une fois, les Schroumfs et Stroumfettes peuvent remplacer les princesses et Supermen ! Le Comité des Fêtes s'investit dans la réa-

lisation d'un char. Les structures jeunesse ALAE Jules-Ferry, Louise Michel et le CLAP'S aussi... Les accueils de loisirs avaient, l'an passé, fait preuve d'imagination pour créer de nombreux ateliers à la Halle aux Sports en attendant le départ du défilé. Cette organisation qui avait fait l'unanimité sera reprise à l'identique. Le rendez-vous est pris ; si Georges Clooney n'est pas là, vous, vous y serez ! **A 18 h, à la Halle aux Sports derrière la Mairie.**



Foyer rural Salon d'automne

Le salon d'automne organisé par le Foyer Rural se tient toujours au début de l'hiver. Par bonheur, couleurs, matières et oeuvres exposées réchauffent un public toujours nombreux. Cette année, Odile Roques pour la catégorie peinture sur soie, Laura Bosc pour la peinture, Yves Refloch pour la poterie et Joëlle Laurens pour les loisirs créatifs ont particulièrement séduit visiteurs et jury par la qualité de leurs réalisations.



Lud'Aussonne

Après une première « journée du jeu » parfaitement réussie pour marquer l'ouverture de la nouvelle saison, Lud'Aussonne, section jeux de société du Foyer Rural a repris ses activités traditionnelles ; elle organise des soirées familiales mensuelles. On vient pour jouer en famille, entre adultes ou entre enfants (à partir de 6 ans). Les jeux ont le vent en poupe et des nouveautés sont édités chaque année. Outre l'aspect convivial, ces soirées peuvent vous servir de test avant d'acheter vous-même un jeu dont vous seriez accro. Ces soirées se déroulent dans les locaux du Foyer Rural, place du 8-mai.

Notez les prochaines soirées :
les 16 février, 16 mars, 13 avril.
Plus d'infos - 06 61 40 07 24

Braderie

Recyclez, réutilisez plutôt que de jeter et de racheter... la planète vous dira « merci » et votre budget aussi. Le Foyer Rural vous aide en organisant régulièrement des braderies dans laquelle les déposants amènent des articles en bon état et à la mode.

Celle de vêtements d'été aura lieu
les 13 et 14 avril à la Salle des Fêtes.

Boule lyonnaise Fin de la partie

Au pays de la pétanque, la Lyonnaise avait su se faire une petite place et l'association locale de Boule Lyonnaise avait attiré quelques adeptes de ce sport. Dotée de 6 terrains aménagés jouxtant les courts de tennis, Chemin du lac l'association fonctionnait depuis quelques années à effectif modeste. La désaffection des jeunes pour cette discipline a eu raison de l'association locale qui a décidé de sa dissolution.... sur fond de générosité : le reliquat de trésorerie a été reversé à la Caisse des Ecoles... sportifs jusqu'au bout !

En application de la loi sur la démocratie de proximité du 27 février 2002 et après adoption du règlement intérieur par le Conseil Municipal, Aussonne Actualités ouvre cette chronique régulière laissée à la libre expression des groupes politiques constituant l'assemblée municipale. Cette page exclut toute intervention rédactionnelle autre que celle de ses auteurs ; elle est sous l'entière responsabilité de ceux-ci.

La majorité au Conseil Municipal

Expression de la liste « Agir pour Aussonne avec la Gauche »

Extrait du discours des Vœux du Maire 2019.

« 2019 est une année de transition, à plus d'un titre pour toute équipe municipale et notamment pour la nôtre puisque c'est la dernière année pleine du mandat que vous, Aussonnais, nous avez confié en 2014.

Cela représente une nouvelle période durant laquelle nous avons pu faire avancer notre village.

Depuis 2001, nous avons agi, avec une envie féroce de tout faire et plus encore, pour ce village, d'aider à la construction de son avenir et de celui de ses habitants, avec une volonté solide qui ne nous a jamais lâchés, un désir d'administrer, d'officier, de représenter, de travailler... pour les autres, pour le bien commun, en ayant toujours à l'esprit de « rester village ».

Aussi merci chers collègues élus de la majorité d'aujourd'hui mais aussi ceux d'hier qui avez toujours été présents et solidaires dans les décisions à prendre, dans les moments de doutes ou de difficultés.

Il est nécessaire d'être conscient des obstacles que nous vivons et que la prochaine équipe municipale aura à vivre, à partir de nouveaux enjeux et des besoins en augmentation de nos concitoyens.

Il sera alors utile de rappeler que nous devons nous donner les moyens de la réussite, du mieux vivre ensemble, et que la solidarité sera encore plus essentielle.

Ce présent mandat s'achèvera en mars 2020, mais pas avant, alors continuons. »

Lysiane MAUREL, Maire d'Aussonne

La minorité au Conseil Municipal

Expression de la liste « Un avenir pour Aussonne »

Chers Aussonnaises et Aussonnais,

Je me joins à mon équipe pour vous souhaitez une très belle année 2019 à vous et à tous ceux qui vous sont chers. Que vos vœux les plus chers puissent se réaliser.

Nous sommes au bilan, à quelques mois des prochaines élections municipales, de constater une équipe majoritaire qui s'est épuisée ces dernières années, sur le manque notamment d'idées sur les acquisitions que Mme le Maire a pu faire sur notre commune.

Aucun projet ne sera donc développé par Mme Le Maire à l'achèvement de ces 3 derniers mandats.

Je vous laisse le soin de tirer toutes les conclusions sur la vie de notre commune qui n'a pas évolué au rythme de ces constructions et de ces nouveaux habitants.

Sabrina SUZE FERTE, Chantal SEIB-TAUPIN, Julien FERTE et Brigitte JOUET.

Urgences

Pompiers : 18
SAMU : 15
Enfants disparus - 116 000

Services publics

Mairie : 05 62 13 47 20

Site : www.aussonne.fr

Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Services techniques

05 62 13 22 90

Police municipale

05 62 13 47 24

Direction Service enfance-jeunesse-éducation

05 62 13 47 20

• Coordination jeunesse

05 61 85 89 82

• Crèche Prunel : 05 62 13 45 75

• Crèche Prestillou : 05 62 13 48 54

• Relais d'Assistants Maternels :

05 62 13 22 98

• Centre de Loisirs Aussonnais

Pour Adolescents (CLAP's) :

05 62 13 22 99

• Point Information Jeunesse et

Cyber-Base : 05 34 52 92 64

• ALAE maternelle et ALSH

Farandole : 05 62 13 48 53

• ALAE Primaire et ALSH Alsona :

05 61 06 15 87

• Permanences Espaces Ecoute

Parents : 05 62 21 40 50

Ecoles

• Groupe scolaire Louise Michel :

05 62 13 47 25

• Groupe scolaire Jules-Ferry :

05 61 85 07 98

• Collège Germaine Tillion

route de Merville

05 62 13 06 40

Lien social

Accueil : 05 62 13 47 28

Fax : 05 61 59 53 80

CCAS :

• Karine DANOS : 05 62 13 45 73

• Julie MOULIS : 05 62 13 47 28

• Christelle ANGO : 05 62 13 48 65

Lien Social - 200 route de Merville

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur

rendez-vous l'après-midi

La Poste : 3631

Site : www.laposte.fr

Ouverture au public : du lundi

au vendredi de 9h à 12h et de 13h30

à 17h, le samedi de 9h à 12h.

La levée est effectuée du lundi

au vendredi à 14h30.

Centre des impôts

05 62 74 23 00 - 51, allées du

Lauragais - 31770 Colomiers

Gendarmerie

Accueil public : du lundi au

samedi, de 8h à 12h et de 14h

à 18h - Dimanche et jours fériés, de 9h

à 12h et de 15h à 18h

Contacts - 05 62 74 51 70

Avant 8h et après 18h appeler le

17 - Brigade de Beauzelle -

Blagnac Constellation à Beauzelle

Permanences

Député

Jean-François Portarrieu

2 Bis, rue des Marronniers

31140 Fonbeauzard

jean-francois.portarrieu@assemblee-nationale.fr

Conseillers Départementaux

Pascal Boureau - Line Malric

Tél. 05 34 33 14 40

Conseiller juridique

Robert Oliet, conciliateur judiciaire, tient

sa permanence le 2^e vendredi de chaque

mois, de 14h à 17h, à la Mairie

05 62 13 47 20

Assistants sociaux

• Maison de la solidarité

Le lundi de 14h à 16h ou sur

rendez-vous 05 61 71 03 50

4, boulevard Alain Savary

ZAC Andromède

31700 Blagnac

• Mutualité Sociale-Agricole à

Grenade - 05 61 10 40 40

Collecte de sang

Plus d'infos : 05 62 13 47 20,

sur www.aussonne.fr

Infos pratiques

Collecte des encombrants

Sur instruction en mairie

Déchetterie

• A Cornebarrieu, chemin Saint- James

(près de l'itinéraire à Grand Gabarit) -

le lundi, mardi, mercredi, vendredi

de 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h -

Les samedi et dimanche, de 10h à 18h -

Fermée jeudis et jours fériés

• A Grenade, Route de Saint- Cézert -

renseignements 05 62 89 03 41

Marché de plein vent

Les vendredis matin rue de l'Eglise

Associations

A.C.C.A. Société de chasse

M. Telloni - 09 54 10 45 86

Aussonne Environnement

C. Masson - 05 61 06 12 65 ou

05 61 85 05 57

contact@aussonneadea.org

site : www.aussonneadea.org

Boule Joyeuse Aussonnaise

M. Sanchez - 05.61.85.08.25

Centre Thieu Lâm

Club d'arts martiaux, de bien-être, sport-santé

Secrétariat : 05 61 71 68 50

contact@centrathieulam.com

www.centrathieulam.com

Cercle Canin Aussonnais

M. Agullo - 06 16 19 06 76

Club de la Gaïeté

M. Odorico M - 05 61 85 09 75

Comité des Fêtes

M. Rigaud et M. Bernes -

05 62 13 47 20

Cuba en Ti

M. Jacq - 06 89 87 91 14

Cyclo Club Aussonnais

M. Pilon Alain - 05 61 85 01 11

De Mi Tierra

Mme Ournières - Tél 05 62 13 45 85

Donneurs de Sang

M. Mermoud - 05 61 85 82 71

EMDA : Ecole de Musique et de

Danse d'Aussonne

Tel-répondeur : 09 32 72 83 14

Présidente : Mme Martichon

Etoile Aussonnaise (football)

M. Bru : 06 82 58 53 61

Club House : 05 61 85 35 00

Foyer Rural

Mme Albert

Local : 05 61 85 33 29

Gros Câlin (crèche associative)

Mme Buonomo

Crèche : 05 61 85 19 93

Judo Aussonne Bushido

M. Bultez - contact@jab31.fr

Karaté-club

M. Fadel - 06 80 01 41 62

L'orteil en Pointe

M. Biard - 05 61 85 04 03

Les petits pieds de Lora

www.facebook.com/Les-petits-pieds-de-Lora

Les Amis d'Emilien

05 61 82 97 27

Les Fous du Volant Aussonnais

M. Garcia - 06 18 95 56 10

badmintonaussonne@gmail.com

De Mi Tierra

Mme Ournières - 05 62 13 45 85

Association des Parents d'Elèves (APE)

Mme LUSSAN-ANGOT

contact@apeaussonne.fr

FCPE Collège Tillion :

Mme Ochoa - 06 79 58 85 63

Rescapés d'Ovalie

M. Anduze - 05 61 85 03 93

SAF XV (rugby)

M. GHERARDI - 06 36 71 16 14

saf.xv@orange.fr

Tennis-Club Aussonnais

S. Hernandez - 06 15 43 69 41

Tennis de table

M. Chalopin - 06 81 80 53 37

Surdi d'Oc

M. Preauchat

Union Harmonique

M. Odorico Jean-Philippe

Union Sportive Aussonnaise -

Basket

M. Lefevre - 06 98 87 34 33

Délégations Départementales

ou Régionales :

• Chiens Guide d'Aveugles

05 61 80 68 01

• Association des Sclérodermiques

de France

05 63 60 63 68

C'est au programme

Les dates et heures de manifestations sont annoncées sous réserve ; elles peuvent être soumises à changement par les organisateurs.

EN FÉVRIER

- Vendredi 15 février à 20h30 salle 1, assemblée générale de l'ADEA
- Samedi 16 février à 20h30 au Foyer Rural, soirée jeux organisée par Lud'Aussonne
- Samedi 16 février à 20h30 au Gymnase Pierre Denis Match de gala au profit d'Emilien en partenariat avec le basket
- Mercredi 20 février de 9h à 12h dans les locaux du Lien Social, 200 route de Merville Permanence Médiation Familiale. RDV: 05.62.13.45.73
- Samedi 23 février à la salle des fêtes Dancing d'Auss
- Dimanche 24 février à 12h à la Halle aux sports Pierre Denis, repas des Aînés offert par la Municipalité avec le soutien logistique du Comité des Fêtes

EN MARS

- Samedi 16 mars à partir de 20h à la Halle aux Sports, soirée Moul'frites organisée par le Comité des Fêtes
- Samedi 16 mars à 20h30 au Foyer Rural, soirée jeux organisée par Lud'Aussonne
- Lundi 18 mars à la Salle des Fêtes, soirée Théâtre par le collège Germaine-Tillion
- Mardi 19 mars à 18h au Monument aux Morts, commémoration du 19 mars, journée nationale du souvenir «des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie».
- Mercredi 20 mars de 9h à 12h dans les locaux du Lien Social, 200 route de Merville Permanence Médiation Familiale. RDV: 05.62.13.45.73
- Mardi 19 mars commémoration à 18h salle 1
- Vendredi 22 mars de 9 h à 12 h à la Halle aux Sports, carnaval des structures petite enfance (crèches municipales et associative, Relais d'Assistants Maternels)
- Samedi 23 mars de 9 h 30 à 13 h à la Salle des Fêtes, rendez-vous Jobs d'été, organisé par le service emploi local et le PIJ avec le soutien des communes de Beauzelle, Cornebarrieu, Mondonville, Seilh
- Samedi 23 mars à 21h à l'Eglise, concert de chants avec la participation de deux groupes « LOUS de l'OUZOOM » (Groupe d'une quinzaine de chanteurs et musiciens (Chants polyphoniques béarnais, compositions du groupe et autres) et « ETHS CABILHOUS » (Groupe Béarnais d'une dizaine de chanteurs) (Chants polyphoniques traditionnels, interprétés à cappella).
- Dimanche 24 mars à midi à la Salle des Fêtes, repas organisé par le Club de la Gaïté

EN AVRIL

- Lundi 1^{er} avril de 14 h à 19 h à la Salle des Fêtes, collecte de sang
- Jeudi 4 avril à 20 h 30 la Salle des Fêtes, assemblée générale du Comité des Fêtes
- Vendredi 5 avril à 20 h 30 à la Salle des Fêtes, concours de belote organisé par les Fous du Volant Aussonnais. Ouvert à tous.
- Samedi 6 avril à 20 h 30 à la Salle des Fêtes, soirée théâtre organisée par le Foyer Rural
- Vendredi 12 avril à 18 h au Gymnase Pierre Denis Carnaval organisé par le Comité des fêtes. Animations pour les enfants organisées par les Accueils de Loisirs
- Samedi 13 avril à 20 h 30 au Foyer Rural, soirée jeux organisée par Lud'Aussonne
- Samedi 13 et dimanche 14 avril à la Salle des Fêtes, braderie de vêtements organisée par le Foyer Rural
- Samedi 13 et dimanche 14 avril sur le boulodrome, concours de pétanque – Boule Joyeuse Aussonnaise
- Dimanche 14 avril 17h gymnase Pierre Denis Concert de l'Union Harmonique
- Mercredi 17 avril de 9h à 12h dans les locaux du Lien Social, 200 route de Merville Permanence Médiation Familiale. RDV: 05.62.13.45.73
- Jeudi 18 avril 20 h 30 à la Salle des Fêtes, soirée Théâtre par le collège Germaine-Tillion
- Du 19 au 21 avril sur le stade, 29^eme tournoi international de football (jeunes) organisé par l'Etoile Aussonnaise
- Dimanche 28 avril en matinée, course cyclo organisé par le cyclo-club aussonnais
- Dimanche 28 avril à 11h au Monument aux Morts, commémoration – Journée du souvenir des victimes de la Déportation

Etat civil

Naissances : Mahuena Brosset (30-06) – Sarah Belbachir (15-07) – Madeleine Pontet (24-07) – Jules Lartigue (12-10) – Louis Suze (15-10) – Roméo Breton (30-10) – Lucas Gonzalez (16-11) – Anaïs Crozy (10-12) – Chloé Galice (19-12)

Mariages : Loïc Mathieu et Marie-Louise Gnagne (20-10) – Michaël Martignon et Karine Riols (10-11)

Décès : Michel Duquesne (25-09) – Louise de Nadaï épouse Toniolo (20-10) – Loïk Labeuche (28-10) – Heidi Dietzel épouse Heberlein (28-11) – Henri Lemon (28-12) – Yvette Gélis épouse Aufaure (31-12)



www.aussonne.fr

Jeune public

L'Envers du Monde valait bien l'endroit en entrant « Dans ma bulle ». La Compagnie l'Envers du Monde, puisque c'est son nom, a séduit de très, très nombreux spectateurs avec ce spectacle de bulles de savon, humoristique et poétique. La proposition faite par la Commission Culture Municipale a été largement suivie et la Salle des Fêtes jouait à guichets fermés. Le 2 février, un nouveau spectacle labellisé Jeune Public a été programmé. La Compagnie l'Ombrine et le Fantascopie présentait « Rêve d'Oiseau ». Création d'ombres, Rêve d'Oiseau est, tout en délicatesse et en transparence, une histoire à hauteur d'enfants et de parents qui le sont un peu restés. Avec cette programmation « jeune public », la ville ouvre une nouvelle voie culturelle bien suivie par les Aussonnais. A suivre.

A noter aussi

Les prochains rendez-vous tout public de la commission culturelle :

– **Le 23 mars à 21h00 l'église**, concert de Chants Pyrénéens



Noël

Il est le personnage préféré des enfants... le Père Noël était partout auprès des enfants des crèches, dans les écoles. Et partout, il a reçu un accueil délirant. C'est un fait : entré dans les mœurs... et dans les centres commerciaux, il ne fait plus pleurer personne !!!

Dans les Accueils de Loisirs, les animateurs jouaient les chauffeurs de salle. Avec un spectacle, « made in Aussonne », ils ont mis le feu et enchanté un jeune public déjà acquis !

Comme chaque année, la Caisse des Ecoles était aussi aux côtés du Père Noël pour offrir des livres et des friandises à chacun des enfants. Donner un livre à un enfant, c'est entrouvrir la porte de l'imaginaire, la Caisse des Ecoles en est persuadée qui, chaque année, fait le tour des libraires et offre un voyage au pays du rêve pour chaque enfant ! Enfin, pour terminer le premier trimestre en beauté, des spectacles ont été programmés dans chacun des groupes scolaires.... Amenés dans le traîneau du Père Noël ? On ne sait pas mais en tous cas, leur pluie de bulles semblait tomber du ciel.

